

République française
Département de
l'Essonne

SYNDICAT MIXTE FERMÉ EAU DU SUD FRANCILIEN

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

Séance en date du jour de la séance

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE jour de la séance, à 9h30, le comité syndical du syndicat mixte fermé Eau du Sud francilien, dûment et régulièrement convoqué le jour de la convocation, s'est rassemblé en son siège sis à l'hôtel d'agglomération de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, situé à Évry-Courcouronnes, dans la salle des assemblées, sous la présidence de son président, M. Michel BISSON.

Étaient présents

Nombre de membres
composant le comité
syndical :

8

Représentant la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

MM. Michel BISSON, Jacky BORTOLI, titulaires ;

Nombre de délégués
présents ou
représentés lors de la
séance : 6

Représentant la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne Agglomération

M. Éric BRAIVE, titulaire ; Sylvain TANGUY, suppléant

Représentant la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val-de-Seine

Début de séance : 6

M. Romain COLAS, titulaire ;

Fin de séance : 6

*Représentant l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
Mme Nathalie LALLIER, titulaire, en visioconférence*

Délibération n 20

Objet : Budget supplémentaire – Exercice 2025



Séance du comité syndical en date du 7 octobre 2025

Délibération n° DEL-2025/020

Objet : Budget supplémentaire – Exercice 2025

Le comité syndical mixte fermé Eau du Sud francilien,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612-12, L. 5211-1 et suivants et L. 5721-1 et suivants ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2022-PREF.DRCL/503 en date du 15 décembre 2022 des préfets des départements de l'Essonne, de Seine et Marne et du Val-de-Marne, portant création du syndicat mixte fermé Eau du Sud francilien ;

Vu les statuts du syndicat mixte fermé eau du Sud francilien ;

Vu la délibération n° DEL-2023/1 du comité syndical en date du 9 février 2023 portant installation des membres du conseil du syndicat mixte fermé Eau du Sud francilien ;

Vu la délibération n° DEL-2023/2 du comité syndical en date du 9 février 2023 portant élection du président du syndicat mixte fermé Eau du Sud francilien ;

Vu la délibération n° DEL-2025/08 du comité syndical du 03 avril 2025 relative à l'adoption du budget primitif du budget principal pour l'exercice 2025 du syndicat mixte fermé Eau du Sud francilien ;

Vu les délibérations n° DEL-2025/13, n° DEL-2025/14 et n° DEL-2025/15 du comité syndical du 20 juin 2025 relatives à l'approbation du compte de gestion, du compte administratif et de l'affectation des résultats de l'exercice 2024 du syndicat mixte fermé Eau du Sud francilien ;

Sur proposition du Président,

Le comité syndical du Syndicat mixte fermé Eau du Sud Parisien,

Après en avoir délibéré,

ADOpte le Budget supplémentaire 2025 du Budget principal SMF « Eau du Sud Parisien » arrêté aux montants suivants :



EXPLOITATION							
Chap.	Depenses d'exploitation	BP 2025	BS 2025	TOTAL 2025	Chap.	Recettes d'exploitation	TOTAL 2025
011	Charges à caractère général - charges mutualisées	250 955	125 529,43	376 484,43 74		Participation des collectivités - contributions	500 000
012	Charges de personnel - charges mutualisées	135 052		135 052,00 70		Participation des collectivités - reffectuation charges territorialisées	1 638 239,00
65	Autres charges gestion courante - charges mutualisées	426		426,00			35 332 845,00
011	Achats d'eau - charges territorialisées hors provisions	22 932 766	1 292 399,00	24 225 105,00			
011	Autres charges à caractère général - charges territorialisées hors provisions	2 012 600	90 000,00	2 102 600,00			
	Depenses de gestion courante (DG)	25 331 739	1 507 928,43	26 839 667,43		Recettes de gestion courante (RG)	1 638 239,00
	Epargne de gestion (EG = RG - DG)	8 862 867	130 310,57	8 993 177,57			35 832 845,00
66	Frais financiers (SF)						
	Solde financier (SF = PF - FF)	0	0,00	0,00			
67	Charges exceptionnelles				77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	8 289 300	255 840,00	8 545 140,00 002		Résultat d'exploitation reporté	125 529,43
	Solde exceptionnel (SE = RE - DE)	-8 289 300	-130 310,57	-8 419 610,57			
	Epargne brut (EB = EG+SF+SE)	573 567	0,00	573 567,00			
042	Amortissements	122 289		122 289,00 042		Reprise de subventions	
	Solde Opérations d'ordre (SOO = R042 - D042)	-122 289	0,00	-122 289,00			
023	Virement à la section d'investissement	451 278	0,00	451 278,00			
	Total Section d'exploitation	34 194 606	1 763 768,43	35 958 374,43		Total Section d'exploitation	1 763 768,43
							35 958 374,43

INVESTISSEMENT											
Chap.	Dépenses d'investissement	BP 2025	REPORTS	BS 2025	TOTAL 2025	Chap.	Recettes d'investissement	BP 2025	REPORTS	BS 2025	TOTAL 2025
20	Immo incorporelles	5 000	6 146,00		11 146,00						0,00
21	Immo corporelles	568 567	294 133,72		862 700,72	1068	Autres réserves			300 279,72	300 279,72
					0,00	021	Virement de la section d'exploitation	451 278		0,00	451 278,00
	Dépenses réelles Inv hors dette	573 567	300 279,72	0,00	873 846,72		Recettes réelles Invest hors dette	451 278,00	0,00	300 279,72	751 557,72
16	Emprunts et dettes assimilées				16	Emprunts et dettes assimilées					
	Dettes	0					Dettes hors emprunt d'équilibre	0			
						040	Amortissements (281+481)	122 289			122 289,00
						041	Opérations patrimoniales				
	Total Dépenses d'investissement	573 567	300 279,72	0,00	873 846,72		Total Recettes d'investissement	573 567,00	0,00	300 279,72	873 846,72

PRECISE que le virement à la section d'investissement est maintenu à 451 278 €.

PRECISE que l'emprunt d'équilibre est nul.

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

DIT que la présente délibération sera transmise au préfet du département de l'Essonne et publiée en ligne sur le site Internet du syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF), à l'adresse www.eaudusudfrancilien.fr.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Michel BISSON

Acte transmis à la préfecture de l'Essonne le**16 OCT. 2025**.....
Publié le**14 OCT. 2025**.....

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Versailles, sis 56, avenue de Saint-Cloud (78011), ou d'un recours gracieux auprès du syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite d'acceptation, sauf exceptions prévues à l'article 21 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et par les décrets d'application de ce texte. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Séance du comité syndical en date du 7 octobre 2025

Note de synthèse n°3

Objet : Budget supplémentaire – Exercice 2025

I - Le contexte

Depuis l'année 2024, le syndicat Eau du Sud Francilien (ESF) exerce pleinement ses compétences, qui portent à la fois sur la recherche de la maîtrise publique du RISF, et sur les achats d'eau et la gestion d'ouvrages pour le compte des intercommunalités membres concernées, et en lien avec ces dernières.

L'année 2025 représente une année de poursuite de ces deux missions principales, avec l'intégration de Savigny-sur-Orge, dont la délégation de service public a pris fin au 31 décembre 2024.

En matière budgétaire, il est rappelé ou précisé les informations ci-après.

Le budget 2025 du syndicat Eau du Sud Francilien (ESF) comprend ainsi des charges mutualisées correspondant à sa gestion courante, dont les temps partiels de ses collaborateurs, et la poursuite des actions visant à la réappropriation publique du RISF. Les charges sont couvertes par des recettes provenant de participations de chacun des quatre EPCI membres d'ESF et de la communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Le budget comprend également des charges territorialisées compensées par des recettes équivalentes de la part des EPCI concernés, ces charges correspondant :

- D'une part à la gestion d'ouvrages relevant précédemment de la CA Grand Paris Sud : usines de production d'eau de Saintry et de Corbeil-Essonnes, ainsi qu'à la convention de fourniture d'eau avec la CAMVS ;
- D'autre part au mécanisme des achats d'eau à Eau du Sud Parisien, filiale de Suez, pour les territoires de la CA Val d'Yerres Val de Seine, de la CA Grand Paris Sud et de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge et Villeneuve-Saint-Georges).

A l'exception des conventions relatives aux communes de Paray-Vieille-Poste et Savigny-sur-Orge, les conventions d'achats d'eau ont toutes expiré. En l'absence d'accord sur les termes de nouvelles conventions, ESF règle à Eau du Sud Parisien des montants proportionnels aux volumes d'eau livrés à un tarif, depuis le 1er mars 2025, de 0,55 €/m³ (0,50€/m³ auparavant, tarifs dénommés "tarif unilatéral" ci-après).

Pour faire face au risque de facturation par Eau du Sud Parisien des achats d'eau aux tarifs inscrits dans les précédentes conventions expirées, ESF prévoit de provisionner la différence entre les montants correspondant au tarif unilatéral et les montants correspondant au tarif unilatéral augmenté des

provisions, soit 0,8355 €/m³. Cette disposition correspond au principe de prudence comptable face aux risques encourus du fait d'un éventuel contentieux.

Les montants réglés au tarif unilatéral plus les montants des provisions sont couverts par des recettes perçues auprès des EPCI concernés ou, le cas échéant, de leurs opérateurs.

En conséquence, le budget supplémentaire porte à la fois classiquement sur des ajustements des prévisions initiales compte-tenu des dépenses réalisées ou engagées, et des corrections du mécanisme d'intermédiaire joué par ESF concernant les achats d'eau voire la gestion d'ouvrages, en fonction des volumes constatés en cours d'année.

II. Le Budget supplémentaire 2025

1. LA SECTION D'EXPLOITATION

Le budget supplémentaire 2025 présente une section d'exploitation équilibrée avec un montant de recettes et de dépenses de 1 763 768,43 € au total.

1.1. Les recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation comprennent :

- ✓ Un ajustement de 195 332 € concernant les remboursements des EPCI liés à l'approvisionnement en eau potable au titre du solde 2024. Cet ajustement comprend les coûts relatifs à l'achat d'eau, les taxes afférentes et les provisions constituées par chaque EPCI au regard de son tarif individuel contractuel. Ces coûts ont été calculés en fonction des volumes d'eau réellement consommés (factures de décembre 2024 d'Eau du Sud Parisien, reçues en 2025).
- ✓ Un ajustement de 1 352 907 € concernant le remboursement de la communauté d'agglomération Grand-Orly Seine Bièvre pour l'approvisionnement en eau potable en raison du réajustement des volumes prévisionnels pour 2025. Cette somme correspond au recalcul des volumes d'eau des villes de Savigny-sur-Orge, Villeneuve Saint Georges, Morangis et Paray-Vieille-Poste, basé sur les factures déjà reçues pour le 1^{er} trimestre 2025.
- ✓ 50 000 € concernant les remboursements de la CA GPS pour la maintenance et l'entretien des usines de Saintry-sur-Seine et Corbeil. Cet ajustement est lié essentiellement aux révisions de prix.
- ✓ 40 000 € concernant les remboursements de la CA GPS pour la redevance hydraulique 2025 (Usine de Corbeil) due à VNF.
- ✓ 125 529,43 € de résultat d'exploitation 2024 reporté.

1.2. Les dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation comprennent :

- ✓ Un ajustement d'achat d'eau et de taxes relatives à l'achat d'eau pour 121 918 € à répartir entre les partenaires. Ces coûts ont été calculés en fonction des volumes réels consommés 2024 (factures de décembre 2024 de l'Eau du Sud Parisien reçues en 2025) :
 - 6 224 € pour la communauté d'agglomération Grand Paris Sud.
 - 116 998 € pour la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.
 - - 1 304 € pour l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre.
- ✓ L'achat d'eau et les taxes relatives à l'achat d'eau pour 1 170 481 € concernant les dépenses territorialisées correspondant aux coûts spécifiquement rattachés à Grand-Orly Seine Bièvre. Ces coûts résultent d'un réajustement des volumes prévisionnels 2025. La somme correspond au recalcul des volumes d'eau des villes de Savigny-sur-Orge, Villeneuve-Saint-Georges, Morangis et Paray-Vieille-Poste, basé sur les factures déjà reçues pour le 1^{er} trimestre 2025.
- ✓ 50 000 € de sous-traitance liée à l'exploitation des usines de Saintry et de la Clergerie à Corbeil-Essonnes pour le seul compte de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud.
- ✓ 40 000 € de redevance hydraulique pour l'année 2025 (Usine Corbeil) pour le seul compte de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud.
- ✓ 125 529,43 € d'honoraires pour l'ensemble des prestations d'assistance technique, juridique et financière.
- ✓ Une inscription des dotations aux provisions pour 255 840 € :
 - 73 414 € afin d'ajuster définitivement la couverture du risque pour l'année 2024, au regard des volumes définitifs de l'exercice.
 - 182 426 € afin d'ajuster les montants prévisionnels de provisions de 2025 principalement pour l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

Le tableau ci-après présente la répartition des charges territorialisées et de leurs refacturations entre les différents EPCI membres du syndicat.

	Charges territorialisées	Remboursement au SMF
Grand Orly Seine Bièvre	1 352 255	1 352 255
Achat d'eau + taxes	1 169 177	
Provisions	183 078	
Remboursement		1 352 255
Grand Paris Sud	100 395	100 395
Achat d'eau + taxes	6 224	
Usines CE & Saintry	50 000	
Redevances VNF	40 000	
Provisions	4 171	
Remboursement		100 395
Val d'Yerres Val de Seine	185 589	185 589
Achat d'eau + taxes	116 998	
Provisions	68 591	
Remboursement		185 589
TOTAL	1 638 239	1 638 239

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1.1. Les recettes d'investissement

Les recettes supplémentaires sont constituées de :

- ✓ 300 279,72 € d'excédents d'exploitation capitalisés de l'exercice 2024.

Cette recette permet de couvrir l'intégration des restes à réaliser issus de l'exercice précédent et constatés lors du vote du compte administratif 2024.

1.2. Les dépenses d'investissement

Pour mémoire, les restes à réaliser en dépenses de 2024 reportés en 2025 s'élèvent à 300 279,72 € (votés lors du compte administratif 2024).

INVESTISSEMENT											
Chap.	Dépenses d'investissement	BP 2025	REPORTS	BS 2025	TOTAL 2025	Chap.	Recettes d'investissement	BP 2025	REPORTS	BS 2025	TOTAL 2025
20	Immo incorporelles	5 000	6 146,00		11 146,00						0,00
21	Immo corporelles	568 567	294 133,72		862 700,72	1068	Autres réserves			300 279,72	300 279,72
					0,00	0021	Virement de la section d'exploitation	451 278		0,00	451 278,00
	Dépenses réelles Invest hors dette	573 567	300 279,72	0,00	873 846,72		Recettes réelles Invest hors dette	451 278,00	0,00	300 279,72	751 557,72
16	Emprunts et dettes assimilées					16	Emprunts et dettes assimilées				
	Dettes	0					Dettes hors emprunt d'équilibre	0			
						040	Amortissements (281+481)	122 289			122 289,00
						041	Opérations patrimoniales				
	Total Dépenses d'investissement	573 567	300 279,72	0,00	873 846,72		Total Recettes d'investissement	573 567,00	0,00	300 279,72	873 846,72
Emprunt d'équilibre											
								0,00	0,00	0,00	0,00
	Total Section d'investissement	573 567	300 279,72	0,00	873 846,72		Total Section d'investissement	573 567	0,00	300 279,72	873 846,72

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20009963800013	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SYNDICAT MIXTE FERME EAU SUD FRANCILIEN
--------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : EVRY-COURCOURONNES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

SGCD 91
17 OCT. 2025
BUREAU COURRIER

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : BUDGET SMF EAU DU SUD FRANCILIEN (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

18

A3.2 - Etalement des provisions

Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières

19

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

21

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

22

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées

Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus

Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

23

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 763 768,43	1 638 239,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 125 529,43
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 763 768,43	1 763 768,43

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	300 279,72
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	300 279,72	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		300 279,72	300 279,72

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 064 048,15	2 064 048,15
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	25 196 261,00	0,00	1 507 928,43	1 507 928,43	26 704 189,43
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 052,00	0,00	0,00	0,00	135 052,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	426,00	0,00	0,00	0,00	426,00
Total des dépenses de gestion des services		25 331 739,00	0,00	1 507 928,43	1 507 928,43	26 839 667,43
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	8 289 300,00		255 840,00	255 840,00	8 545 140,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		33 621 039,00	0,00	1 763 768,43	1 763 768,43	35 384 807,43
023	Virement à la section d'investissement (6)	451 278,00		0,00	0,00	451 278,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	122 289,00		0,00	0,00	122 289,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		573 567,00		0,00	0,00	573 567,00
TOTAL		34 194 606,00	0,00	1 763 768,43	1 763 768,43	35 958 374,43

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

35 958 374,43

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	33 694 606,00	0,00	1 638 239,00	1 638 239,00	35 332 845,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		34 194 606,00	0,00	1 638 239,00	1 638 239,00	35 832 845,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		34 194 606,00	0,00	1 638 239,00	1 638 239,00	35 832 845,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		34 194 606,00	0,00	1 638 239,00	1 638 239,00	35 832 845,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

125 529,43

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

35 958 374,43

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

573 567,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	6 146,00	0,00	0,00	11 146,00
21	Immobilisations corporelles	568 567,00	294 133,72	0,00	0,00	862 700,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	573 567,00	300 279,72	0,00	0,00	873 846,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	573 567,00	300 279,72	0,00	0,00	873 846,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	573 567,00	300 279,72	0,00	0,00	873 846,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	873 846,72
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	300 279,72	300 279,72	300 279,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	300 279,72	300 279,72	300 279,72
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	300 279,72	300 279,72	300 279,72
021	Virement de la section d'exploitation (4)	451 278,00		0,00	0,00	451 278,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	122 289,00		0,00	0,00	122 289,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	573 567,00		0,00	0,00	573 567,00
	TOTAL	573 567,00	0,00	300 279,72	300 279,72	873 846,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	873 846,72

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	573 567,00
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 507 928,43		1 507 928,43
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	255 840,00	0,00	255 840,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 763 768,43	0,00	1 763 768,43

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 763 768,43
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	6 146,00	0,00	6 146,00
21	Immobilisations corporelles (6)	294 133,72	0,00	294 133,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	300 279,72	0,00	300 279,72

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	300 279,72
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 638 239,00		1 638 239,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 638 239,00	0,00	1 638 239,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	125 529,43
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 763 768,43
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	300 279,72
------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	300 279,72
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	25 196 261,00	1 507 928,43	1 507 928,43
605	Achats d'eau	22 932 706,00	1 292 399,00	1 292 399,00
611	Sous-traitance générale	1 870 000,00	50 000,00	50 000,00
6226	Honoraires	334 370,00	125 529,43	125 529,43
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	15 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	585,00	0,00	0,00
6356	Redevances occupat° domaine public	42 600,00	40 000,00	40 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 052,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	135 052,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	426,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	426,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		25 331 739,00	1 507 928,43	1 507 928,43
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	8 289 300,00	255 840,00	255 840,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	255 840,00	255 840,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	8 289 300,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		33 621 039,00	1 763 768,43	1 763 768,43
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>451 278,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	122 289,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	122 289,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		573 567,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		573 567,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 194 606,00	1 763 768,43	1 763 768,43

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 763 768,43
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

SYNDICAT MIXTE FERME EAU SUD FRANCILIEN - BUDGET SMF EAU DU SUD FRANCILIEN - BS - 2025

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	33 694 606,00	1 638 239,00	1 638 239,00
70118	Autres ventes d'eau	31 222 006,00	1 548 239,00	1 548 239,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 472 600,00	90 000,00	90 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	500 000,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	500 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		34 194 606,00	1 638 239,00	1 638 239,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		34 194 606,00	1 638 239,00	1 638 239,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 194 606,00	1 638 239,00	1 638 239,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	125 529,43
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 763 768,43
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	568 567,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	566 567,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		573 567,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		573 567,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		573 567,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	300 279,72
-----------------------------------	-------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	300 279,72
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	300 279,72	300 279,72
1068	Autres réserves	0,00	300 279,72	300 279,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	300 279,72	300 279,72
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	300 279,72	300 279,72
021	Virement de la section d'exploitation	451 278,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	122 289,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	122 289,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		573 567,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		573 567,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		573 567,00	300 279,72	300 279,72

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		300 279,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, L.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	8 545 140,00		9 176 377,42	17 721 517,42	0,00	17 721 517,42
ACHAT D EAU	8 545 140,00		9 176 377,42	17 721 517,42	0,00	17 721 517,42
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	8 545 140,00		9 176 377,42	17 721 517,42	0,00	17 721 517,42

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-300 279,72	-300 279,72	-300 279,72
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-300 279,72	-300 279,72	-300 279,72

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		Total (2) Vote
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	300 279,72	300 279,72	300 279,72
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-300 279,72	-300 279,72	-300 279,72
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	573 567,00	0,00	0,00	573 567,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	573 567,00	0,00	0,00	573 567,00

- (1) *Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.*
- (2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*
- (3) *Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"*

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 0,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 573 567,00	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		573 567,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28153	Installations à caractère spécifique	122 289,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	451 278,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général.

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

